

« Atelier Cartes de Vœux »
Règlement du Concours de dessins – Marché de Noël 2022
Association Crayons et Pinceaux à Uxem

1/ Objet du concours :

Dans le cadre des animations de fin d'année de la commune d'Uxem, l'association Crayons et Pinceaux à Uxem organise un concours de dessin de Noël, gratuit et ouvert à tous, dès 4 ans.

Tous les dessins qui seront réalisées dans le cadre du présent concours seront exposés lors du marché de Noël d'Uxem, dans la salle des Associations.

Seuls quinze d'entre-eux, à raison de trois par tranche d'âge, seront primés par le jury et publiés sur le site internet de l'association.

2/ Qui peut participer :

Le concours est ouvert à tous, dès 4 ans.

Les participants seront ensuite classés en 5 catégories, à savoir :

- Catégorie 1 : enfants âgés de 4 à 6 ans
- Catégorie 2 : enfants âgés de 7 à 10 ans
- Catégorie 3 : adolescents âgés de 11 à 14 ans
- Catégorie 4 : adolescents âgés de 15 à 17 ans
- Catégorie 5 : adultes

3/Date du concours :

Le concours aura lieu le samedi 10 décembre 2022 de 15h à 19h30 et le dimanche 11 décembre 2022 de 15h à 17h à la salle des Associations. Tout le matériel nécessaire sera mis à disposition des participants.

La remise des prix aura lieu, en présence du jury, le dimanche 11 décembre 2022 à 17h30 dans cette même salle.

4/Comment participer :

Les participants doivent produire un dessin répondant sur le thème des fêtes de fin d'année et répondre aux conditions suivantes :

- Une inscription préalable par courriel auprès de l'association *Crayons et Pinceaux à Uxem* (ac.art.uxem@gmail.com) est recommandée avant le mercredi 7 décembre 2022.
- Le dessin doit être réalisé exclusivement sur le support mis à disposition le jour du concours.

- Les dessins devront être réalisés exclusivement par le candidat, au moyen des outils mis à sa disposition.
- Chaque participant sera limité à une seule participation.

Seuls les dessins réalisés sur place le samedi 10 décembre et le dimanche 11 décembre 2022 aux horaires d'ouverture de l'atelier seront acceptés.

ATTENTION : Les participants devront noter – éventuellement avec l'aide d'un adulte pour les enfants – **leur nom, prénom, âge, et adresse au dos du dessin, de façon lisible afin d'être répertorié dans une des catégories.**

La présence du participant est obligatoire lors de la remise des prix, dans le cas contraire, le lot qui lui était destiné sera réattribué.

Les dessins seront exposés à la Salle des Associations lors du marché de Noël, puis publiés sur le site internet de l'association Crayons et Pinceaux à Uxem.

5/Jury du concours et critères de décision :

Le jury qui examinera les dessins soumis au concours sera composé de cinq personnes :

- La *Mère Noël*
- Isabelle CHOUX, artiste peintre et animatrice de l'atelier de l'association *Crayons et Pinceaux à Uxem*
- Pierre DEFRANCE, Maire d'Uxem
- Armelle BOULOGNE, Conseillère Municipale déléguée à l'Information, la Communication, la Culture et au Tourisme
- Alexandra VANHILLE, Présidente de l'association *Crayons et Pinceaux à Uxem*

Chaque membre du jury bénéficiera d'une seule voix et devra désigner un vainqueur dans chaque catégorie.

Les dessins gagnants dans chaque catégorie seront ceux ayant récoltés le plus de voix.

6/Droit à l'image :

Crayons et Pinceaux à Uxem souhaite pouvoir exploiter les dessins réalisés dans le cadre de ce concours, notamment en vue de les utiliser comme supports de communication autour de l'activité et/ou de la valorisation de l'association, à des fins non-commerciales.

Lors de la transmission de leur dessin à l'association en vue de participer à ce concours, les participants, et le cas échéant leurs parents ou responsables légaux, acceptent de céder tous leurs droits de propriété intellectuelle.

Aucune rémunération ne sera versée aux participants au titre de leur participation au

concours.

L'association est libre de disposer du dessin fourni et de procéder à sa numérisation en vue de le publier sur son site internet.

La participation au concours vaut acceptation du présent règlement.